



Management et amélioration continue des prestations

Annoncer un dommage associé aux soins

Prochaines sessions : en cours de programmation.

Durée : 3,5 heures.

Lieu : à distance (classe virtuelle).

Nombre de participants : 12 personnes maximum.

Public visé : infirmier, médecin et autres professionnels de santé susceptibles d'annoncer un dommage.

Prérequis : aucun

Tarif : 350 € net de taxes par participant. Pour toute demande de formation en intra, nous consulter.

Financement : employeur ; individuel.

Indicateurs 2026 : nouveauté, indicateurs non connus à ce jour.

Renseignements, inscriptions et accessibilité pour les personnes en situation de handicap :

Nathalie Cafasso 06 79 02 40 18 ; formation@groupe-adene.com.

Accréditations : organisme de formation enregistré sous le numéro 91340724534 auprès du Préfet de la région Occitanie. Référencement DataDock sous le n° 0021404 et enregistrement ODPC sous le n° 3777. Obtention de la certification Qualiopi pour la réalisation d'actions de formation.

Objectifs

- Prendre conscience des obligations juridiques et réglementaires d'une annonce de dommage associé aux soins.
- Se questionner sur les craintes, difficultés, enjeux et intérêts d'une annonce pour les différents acteurs (patients, professionnels et institutions).
- Connaître les recommandations pour réussir ce type d'annonce.

Formateurs

Docteur Sandrine Bourdin, *médecin généraliste*.

Claire Bombaron, *directrice de l'amélioration continue*

Magali Partyka, *responsable pédagogique et formatrice (modératrice)*

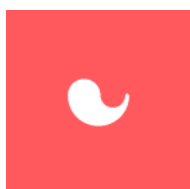
Modalités et supports pédagogiques

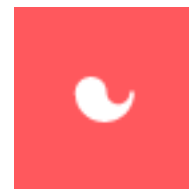
La demi-journée se déroule en distanciel. Pédagogie active et réflexive qui place le participant au cœur de la formation.

Outils utilisés : film HAS, partage d'expérience. Supports pédagogiques mis à disposition sur l'extranet participant.

Modalités d'évaluation des acquis et de la satisfaction

Évaluations initiale et finale des acquis sous forme de quiz, études et discussion autour de cas cliniques. Quiz d'évaluation de la satisfaction.





Programme de la formation

Mis à jour le 29/06/2026

Introduction de la formation.

- Présentation du formateur, introduction de la formation et des objectifs.
- Évaluation initiale des connaissances.

Contenu :

- Définition d'un dommage lié aux soins.
- Volet juridique (droits et devoirs) :
 - Informations au patient et à son entourage, et les limites (urgence, refus, diagnostic grave).
 - Cas particuliers, mineurs, patients sous tutelle.
 - Suite et recours possible.
- Volet règlementaire :
 - Certification.
 - Niveaux de conformités.
- Volet recommandations et bonnes pratiques de l'annonce :
 - Objectifs, rôle de chacun.
 - Intérêts et difficultés d'une annonce (soignants /patients).
 - Étapes pour réaliser une annonce, 3 temps.
 - Film, discussion.
- Références, évaluation finale des connaissances et évaluation de la satisfaction des participants.

Conclusion de la formation.